



Fédération des personnels des services publics et  
de santé  
FORCE OUVRIERE  
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS  
HOSPITALIERS  
SNMH - FORCE OUVRIERE  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS  
snmh.fo@fosps.com

Paris, le 6 novembre 2021,

### **Montée au ministère le 04 décembre**

Depuis quelques jours le ministre et la Fédération Hospitalière de France, son supplétif, ont modifié leur discours.

Ils reconnaissent la catastrophe, 20 % des lits fermés faute de personnel.

Ils donnent des chiffres, en dessous de la vérité certes, mais ils reconnaissent une partie des faits.

Le ministre ne pouvant plus masquer la réalité, cherche à dégager sa responsabilité pourtant pleine et entière. Le gouvernement utilise deux axes de défense :

1. Nous avons un héritage compliqué qu'il assume pourtant avec zèle et constance.
2. Il n'y a plus de médecins ni d'infirmier e s, il faudrait des années pour en former.

C'est un enfumage.

1. C'est bien le gouvernement actuel qui est responsable, entre autres, des 5700 lits fermés en 2020, qui donne caution aux restructurations des hôpitaux dans toute la France, restructurations qui s'accompagnent à chaque fois de fermetures de lits et de services.

S'agissant de "l'héritage", rappelons que l'actuel ministre a participé à la rédaction et à la promotion de la loi HPST de 2009 quand il n'était encore qu'interne, président de l'ISNI. Depuis il a voté toutes les lois de misère de financement de la sécurité sociale.

2. S'agissant de l'impossibilité affirmée de trouver du personnel médical et non médical ("je n'ai pas de médecins à la cave") le SNMHFO a fait des propositions dans son communiqué du 11 octobre intitulé "plan d'urgence".

Nous pouvons démontrer, nous l'avons fait dans plusieurs secteurs hospitaliers, que des médecins existent, des infirmier.e.s existent pour peu qu'on cherche vraiment à les recruter, à les garder, à les former et à les protéger dans leur exercice.

En titularisant rapidement les 20 000 contractuels, les 5000 PADHUE (médecins étrangers ayant fait leur preuve), en leur donnant des conditions d'exercice correctes, en revalorisant décemment la grille des Praticiens Hospitaliers, il est possible

d'arrêter le départ massif de l'hôpital public de nos collègues.

L'hôpital doit immédiatement être doté de moyens suffisants pour que les médecins puissent traiter TOUS les patients au mieux des données de la science, sans qu'un tri scandaleux des patients ne leur soit imposé.

Le ministre ment encore quand il dit qu'il n'y a plus de numerus clausus, car le système de sélection fermé à l'entrée des études de médecine est plus drastique, destructeur de jeunesse et sélectif que jamais.

Désormais il est nécessaire de revaloriser les émoluments des praticiens titulaires sous la forme de salaire, au minimum sur la base des tarifs que le ministre vient de valider pour les médecins remplaçants.

Des mobilisations se lèvent de toutes parts dans le pays.

Le SNMHFO, informé de l'initiative du Centre Hospitalier Nord Mayenne pour une montée le 4 décembre au ministère, **responsable de la situation**, et informé également par la Commission Nationale Consultative de notre confédération que des personnels de plusieurs établissements hospitaliers (Ambert, Bichat et Beaujon, Chateau-du-Loir, Hôpital des Armées Desgenettes de Lyon, Laval, Luçon,...) ont répondu avec leurs organisations syndicales à cette initiative, décide partout où il en a les moyens de participer à l'organisation de ce déplacement sur ses propres mots d'ordre :

- Levée des sanctions/suspensions, réintégration avec versement des arriérés de salaire des médecins et personnels suspendus.
- Réouverture de tous les lits nécessaires en commençant par les 5700 fermés en 2020.
- Embauche des personnels nécessaires au fonctionnement de ces lits par un plan d'urgence de formation de 25 000 IDE et 25 000 AS.
- Mise en poste des 150 réanimateurs demandés par le syndicat des réanimateurs au lieu des 70 prévus.
- Postes aux concours.

Contact:  
Cyrille Venet  
Secrétaire général  
**[snmh.fo@fosps.com](mailto:snmh.fo@fosps.com)**